

SERVICE CIVIQUE

Formations Tuteurs Service Civique

en Loir-et-Cher

2^{ème} trimestre 2021

L'engagement de Service Civique est un statut particulier qui se distingue de l'emploi, du stage ou du bénévolat. Le statut du volontaire n'est pas régi par le Code du travail et celui-ci n'est pas lié à l'organisme par un lien de subordination. Si cette particularité fait la richesse et la pertinence du Service Civique, elle impose au tuteur d'adopter une approche spécifique.

Le tuteur joue un rôle essentiel d'accompagnement tout au long du contrat. Il est le référent principal du jeune volontaire. Il est garant du bon déroulement de la mission. Il suit l'évolution du projet et réajuste les contours de la mission en fonction de l'avancement du volontaire. Il accompagne le jeune dans son parcours d'engagement volontaire, suit sa motivation et l'accompagne dans sa réflexion au projet d'avenir.

Des formations sont mises en place pour permettre de mieux appréhender le rôle de tuteur. L'Agence du service civique a confié aux associations Unis-Cité et Ligue de l'Enseignement, l'organisation de ces journées qui sont **gratuites** et **obligatoires pour toutes les structures qui accueillent des volontaires en Service civique**.

Les inscriptions aux formations des tuteurs sont gérées par une plateforme informatisée accessible sur

<http://www.tuteurs-service-civique.fr>

Vous pourrez y consulter, à tout moment, les offres de formations proposées sur l'ensemble de la région, donc au-delà du Loir-et-Cher, et vous inscrire en ligne au plus tard 15 jours avant la date de la session choisie.

Les confirmations et convocations sont directement gérées par la plateforme.

Calendrier 2^{ème} trimestre 2021

*Les lieux des formations sont donnés sous réserve du contexte sanitaire.
Tout ou partie des sessions pourront se faire le cas échéant en distanciel.*

→ 20 mai 2021 : Atelier de découverte du rôle de tuteur (*module #1*)

Toutes structures

de 9h à 17h à Blois (lieu à confirmer)

Organisme de formation : Ligue de l'enseignement

Public : Nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires, tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans être formés, gestionnaires des organismes d'accueil.

Objectif : Comprendre la fonction de tuteur et identifier ses différents rôles auprès des volontaires. Répondre aux obligations légales de formation du tuteur pour accompagner un volontaire.

Plus d'infos et inscription :

<http://www.tuteurs-service-civique.fr/var/www/formationtuteur/site/front/xslt.ashx?rubriqueid=2&elementid=7448>

→ 10 juin 2021 : Atelier échanges de pratiques, recruter et mobiliser des volontaires

Toutes structures (*Participants ayant participé au module #1, cette année ou les années passées*)

Matin de 9h à 12h30 à Blois (lieu à confirmer)

Organisme de formation : Unis cité

Objectif : Comprendre comment organiser un recrutement spécifique, distinct d'une procédure de recrutement professionnel et permettant une réelle accessibilité à tous

Plus d'infos et inscription :

<http://www.tuteurs-service-civique.fr/var/www/formationtuteur/site/front/xslt.ashx?rubriqueid=2&elementid=7450>

→ 10 juin 2021 : Atelier échanges de pratiques, projet d'avenir et bilan nominatif

Toutes structures (*Participants ayant participé au module #1, cette année ou les années passées*)

Après-midi de 13h30 à 17h à Blois (lieu à confirmer)

Organisme de formation : Unis cité

Objectif : Soutenir le volontaire dans la valorisation de son expérience, déterminer le projet d'avenir et comprendre les méthodes pour rédiger un bilan. Préparer l'après Service civique.

Plus d'infos et inscription :

<http://www.tuteurs-service-civique.fr/var/www/formationtuteur/site/front/xslt.ashx?rubriqueid=2&elementid=7449>

Pour toutes questions

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Contact : angelina.pattier@loir-et-cher.gouv.fr

Tél : 02 54 90 97 15